

Edité le : 12/12/2025

Rapport d'analyse

Page 1 / 3

CEO

 TSA 50376
 59038 LILLE Cedex 09

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été reçu au laboratoire. Le rapport comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier : LSE25-170187

Identification échantillon : LSE2511-57340

 Analyse demandée par : ARS DT VAL D'OISE - 95011
 CERGY PONTOISE

Référence échantillon commanditaire: H.2025.3949-1

Nature: Eau à la production

Point de Surveillance : RESERVOIR DE BERCAGNY - SORTIE EAU

Code PSV : 0000001037

Localisation exacte : SORTIE EAU TRAITEE

Dept et commune : 95 CHARS

UGE : 0192 - S.I.E. DU VAL DE VIOSNE

Type d'eau : T1 - ESO A TURB <2 SORTIE PRODUCTION

Type de visite : P2 Type Analyse : PCHAP

Motif du prélèvement : S3

Nom de l'exploitant : CEO - AGENCE DE CERGY

13 RUE DE LA POMPE

BP 8449

95807 CERGY-PONTOISE CEDEX

Nom de l'installation : CHARS MELANGE GRIPPIERE 1 ET 2 Type : TTP

Code : 000305

Prélèvement : Prélevé le 24/11/2025 à 13h35 Réception au laboratoire le 25/11/2025

Prélevé et mesuré sur le terrain par le client WILLAUMEZ THOMAS

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Toutes les informations relatives aux conditions de prélèvement ont été transmises par le client.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client.

Date de début d'analyse le 25/11/2025

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain								
Température de l'eau	95PCHAP>>	9.0	°C		Méthode interne M_EZ008 v3	0		25
pH sur le terrain	95PCHAP>>	N.M.	-		NF EN ISO 10523	1.0		
Chlore libre sur le terrain	95PCHAP>>	N.M.	mg/l Cl2		NF EN ISO 7393-2	0.03	6.5	9
Chlore total sur le terrain	95PCHAP>>	N.M.	mg/l Cl2		NF EN ISO 7393-2	0.03		
HAP : Hydrocarbures aromatiques polycycliques								

....

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité
HAP							
2-méthyl fluoranthène	95PCHAP>>	< 0.001	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.001	#
1-méthyl naphtalène	95PCHAP>>	< 0.001	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.001	#
2-méthyl naphtalène	95PCHAP>>	< 0.001	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.001	#
Acénaphthène	95PCHAP>>	< 0.001	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.001	#
Acénaphtylène	95PCHAP>>	< 0.005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.005	#
Anthracène	95PCHAP>>	< 0.001	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.001	#
Benzo (a) anthracène	95PCHAP>>	< 0.001	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.001	#
Benzo (b) fluoranthène	95PCHAP>>	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0005	#
Benzo (k) fluoranthène	95PCHAP>>	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0005	#
Benzo (a) pyrène	95PCHAP>>	< 0.0001	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0001	0.010
Benzo (ghi) pérylène	95PCHAP>>	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0005	#
Indéno (1,2,3 cd) pyrène	95PCHAP>>	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0005	#
Chrysène	95PCHAP>>	< 0.001	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.001	#
Fluoranthène	95PCHAP>>	0.007	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.001	#
Dibenzo (a,h) anthracène	95PCHAP>>	< 0.00001	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.00001	#
Fluorène	95PCHAP>>	0.001	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.001	#
Naphtalène	95PCHAP>>	< 0.020	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.020	#
Pyrène	95PCHAP>>	< 0.001	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.001	#
Phénanthrène	95PCHAP>>	0.014	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.001	#
Somme des 4 HAP quantifiés	95PCHAP>>	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0005	0.10
Somme des 6 HAP quantifiés	95PCHAP>>	0.0070	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0001	#
Anthraquinone (produite lors de la chloration des HAP)	95PCANTHR AQ>>	< 0.005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.005	#
1-méthylfluoranthène	95PCHAP>>	< 0.001	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.001	#

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques

95PCHAP>> RECONTROLE (PCHAP) HAP (ARS95-2025)

95PCANTHRAQ> ANALYSE ANTHRAQUINONE (ARS IDF-2025)

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Les valeurs en gras, italiques et soulignées sont non conformes aux seuils indiqués dans le rapport d'analyse.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

CARSO-LSEHL

Rapport d'analyse Page 3 / 3

Édité le : 12/12/2025

Identification échantillon : LSE2511-57340

Destinataire : CEO

Delphine LARUE
Valideur technique

